

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00900 Numéro SIREN : 830 361 572 Nom ou dénomination : 4TC

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2022 sous le numéro de dépôt 7287

Copie certifiée
Conforme

Signature

SAS 4TC

29 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN

APE : 5610C-
Siret : 83036157200019



**CABINET LONGUEMART
CONSEILS ET ASSOCIÉS**

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Rouen

177, rue Eau de Robec 76000 ROUEN

Tél. 02 32 76 65 65 Fax. 02 32 76 65 66

Courriel: info@cab-longuemart.fr

Web: www.cab-longuemart.fr

Désignation de l'entreprise SAS 4TC					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 29 place du Général de Gaulle 76000 ROUEN							
Numéro SIRET* 8 3 0 3 6 1 5 7 2 0 0 0 1 9							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12				
					Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*		010	46 000	012	46 000	
			014	5 250	016	2 100	
	Immobilisations corporelles*		028	28 485	030	10 687	
	Immobilisations financières* (1)		040	3 015	042	3 015	
	Total I (5)		044	82 750	048	12 787	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	11 849	052	11 849	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	12 047	070	12 047	
			072	26 046	074	26 046	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	93 683	086	93 683	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	143 626	098	143 626	
	Total général (I + II)		110	226 376	112	12 787	
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	2 000			
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	200			
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	63 515	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136	17 060			
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142	82 775			
Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	28			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	81 301			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		172	49 483	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	130 813				
Total général (I + II + III)		180	213 589				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4TC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 213 589 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 061 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Site internet amortissable sur 5 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Immobilisations nettes	
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	50 000	1 250		51 250
Immobilisations corporelles	18 204	10 282		28 486
Immobilisations financières	3 015			3 015
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	936	1 165		2 100
Immobilisations corporelles	6 184	4 503		10 687
Immobilisations financières				

Les flux s'analysent comme suit :

	Augmentations	Diminutions	Immobilisations nettes	
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 250	10 282		11 532
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	33 611
Dettes provis. pr congés à payer	18 698
Charges sociales s/congés à payer	2 086
Etat - autres charges à payer	2 359



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

4TC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000.00 Euros
Siège social : 29 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
830 361 572 RCS ROUEN

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **EN DATE DU 30 JUIN 2022**

PROJET DE RESOLUTION

DEUXIÈME RESOLUTION

Le président propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 17 060,78 €, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

RESOLUTION VOTEE

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 17 060,78 €, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

15 SEP. 2022



Le président
Safwān TEMAJNIT